

PROCES-VERBAL No 8
de la séance du Conseil Intercommunal de l'ERM
mercredi 28 juin 2023
Salle des Jardins à Denges

Présidence

M. Christian FRANCO, Président, ouvre la séance extraordinaire à 20 h.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction de l'ERM ainsi qu'aux employés de l'ERM et passe la parole à la Secrétaire pour l'appel.

M. Alain GARRAUX, Comité de direction, est excusé.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès verbal No 7 du 25 mai 2023
4. Communications du Bureau
5. Adoption des comptes 2022 :
 - rapport de la Commission de gestion sur les comptes de l'exercice 2022
 - rapport de la Commission de gestion sur la gestion de l'exercice 2022
6. Elections statutaires :
 - a) du Président - *Echandens*
 - b) du Vice-président - *Ecublens*
 - c) des scrutateurs
 - d) des scrutateurs-suppléants
 - e) la Commission de gestion pour l'exercice 2023
7. Communications du Comité de direction
8. Questions, vœux et divers

1. Appel

Il ressort de l'appel que 28 délégués sont présents. M. Tristan PEREY arrive en retard, le Conseil se monte à 29 délégués.

Excusés : MM. Christian VIANDE, délégué de Clarmont, Christian GRÄNICHER, délégué de Denens, Oscar CHERBUIN, délégué d'Echichens, Serge GAMBARASI, délégué de Hautemorges, Pierre-Philippe HERMANN, délégué de Prévengens, Frédéric GLASSEY, délégué de Tolochenaz, François MENZEL, délégué de Vaux-sur-Morges, Philippe HENRIOD, délégué de Vufflens-le-Château.

Mmes Sara SPECKINGER LENOIR, déléguée de Chigny, Laure JATON, déléguée de Morges.

Le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et appelle le scrutateur suppléant M. Alexandre MORAND, délégué de Yens, pour remplacer M. François MENZEL, délégué de Vaux-sur-Morges.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président demande si quelqu'un en demande modification, ce n'est pas le cas. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sera suivi tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal No 7 du 25 mai 2023

Le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée.

Le procès-verbal No 7 du 25 mai 2023 est accepté à l'unanimité avec remerciement à son auteur.

4. Communications du Bureau

Le Président dit que le Bureau n'a pas de communication.

5. Adoption des comptes 2022 :

- Rapport de la Commission de gestion sur les comptes de l'exercice 2022

Le Président donne la parole à la rapporteuse de la Commission de gestion, Mme Annabelle AMSLER, déléguée de Morges, qui lit les conclusions.

- Rapport de la Commission de gestion sur la gestion de l'exercice 2022

Le Président donne la parole à la rapporteuse de la Commission de gestion, Mme Annabelle AMSLER, déléguée de Morges, qui lit les conclusions.

Le Président ouvre la discussion sur les comptes.

Mme Danièle PETOUD, déléguée d'Ecublens, remercie Mme Brigitte BAUMBERGER pour les documents agrafés et troués et le CODIR pour les avoir envoyés à l'avance. Page 9, compte 46000.3526.01 – Déchets dégrillage et graisses, Mme Danièle PETOUD relève la diminution de production des déchets selon la remarque de la page 10 et trouve que c'est une bonne nouvelle. Elle suppose que l'information à la population a été utile et suivie. Elle remercie de la qualité des commentaires et demande, page 9, compte 46000.4359.01 – Recettes diverses sans commentaire, elle pense qu'il s'agit du traitement des toilettes chimiques comme indiqué dans le budget.

La parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée sur les comptes 2022.

A l'unanimité,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

après avoir pris connaissance :

- des comptes 2022,
- du rapport de la Commission de gestion,

DECIDE

1. d'accepter les comptes 2022, le compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2022 tels que présentés,
2. de donner décharge au Comité de direction de sa gestion financière de l'année 2022,
3. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

Le Président ouvre la discussion sur la gestion 2022, la parole n'est pas demandée, il passe au vote à main levée.

A l'unanimité,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion pour l'année 2022,
- du rapport de la Commission de gestion,

DECIDE

1. d'accepter ces rapports tels que présentés,
2. de donner décharge au Comité de direction pour l'ensemble de la gestion 2022,
3. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

6. Elections statutaires

a) du Président - Echandens

Le Président demande à M. Christian MÜLLER, Vice-président 2022-2023 et délégué d'Echandens, s'il accepte la Présidence pour 2023-2024.

M. Christian MÜLLER accepte, il est élu Président pour 2023-2024 par applaudissement.

b) du Vice-président - Ecublens

Mme Danièle PETOUD propose M. Jacky LEIMGRUBER, délégué d'Ecublens, comme Vice-président pour 2023-2024 qui accepte.

M. Jacky LEIMGRUBER est élu Vice-président pour 2023-2024 par applaudissement.

c) des scrutateurs

Pour remplacer Mme Eva FROCHAUX et M. François MENZEL, qui ne sont pas directement rééligibles, le Président demande aux suppléants s'ils acceptent.

M. Alexandre MORAND, délégué de Yens, accepte.

M. Christian VIANDE étant absent, M. Tristan PEREY, délégué de Vufflens-le-Château, se propose.

M. Alexandre MORAND, délégué de Yens et Tristan PEREY, délégué de Vufflens-le-Château sont élus scrutateurs pour 2023-2024 par applaudissement.

d) des scrutateurs-suppléants

Pour remplacer les suppléants MM. Alexandre MORAND et Christian VIANDE, qui ne sont pas directement rééligibles, le Président demande des candidats.

MM. Luc GIEZENDANNER, délégué de Lonay, et Antoine GERBER, délégué d'Echandens, se proposent, ils sont élus scrutateurs-suppléants pour 2023-2024 par applaudissement.

e) la Commission de gestion pour l'exercice 2023

M. Oscar GROS, Président de la Commission de gestion, remercie de la bonne collaboration avec le Comité de direction et le bureau de l'ERM qui a toujours répondu aux questions de la Commission de gestion. Il informe que les 5 membres souhaitent être candidats soit :

- Mme Annabelle AMSLER, déléguée de Morges
- M. Vincent ANTONIOLI, délégué de Lonay
- M. Charles-Henri de LUZE, délégué de Chigny
- M. Frédéric GLASSEY, délégué de Tolochenaz
- M. Oscar GROS, délégué d'Echichens, président de la Commission.

Le Président demande si d'autres Conseillers sont candidats, ce n'est pas le cas, ils sont élus par applaudissement.

Le Président demande des candidats suppléants à la Commission de gestion.

M. Alain TROGER, délégué de Morges, se présente comme suppléant à la Commission de gestion.

M. Oscar GROS propose la candidature de M. Fabien FICHTER, délégué de Clarmont, qui accepte.

MM. Alain TROGER, délégué de Morges et M. Fabien FICHTER, délégué de Clarmont, sont élus par applaudissements suppléants à la Commission de gestion pour l'exercice 2023.

7. Communications du Comité de direction

M. Christian MAEDER dit qu'une feuille de l'état des préavis était jointe à la convocation.

M. Christian MAEDER lit une communication relative au bilan du 50^{ème} anniversaire de l'ERM :

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les festivités pour les 50 ans de l'ERM se sont déroulées sous une météo radieuse les 16 et 17 juin derniers, sur le site même de la STEP. Nous sommes heureux de partager avec vous le bilan de cette manifestation qui est en tous points positif.

La soirée officielle, à laquelle vous avez participé en nombre, a réuni 75 invités, comprenant des représentants des autorités des 15 communes membres et des autorités cantonales, des anciens membres du Comité de direction et bien entendu le Comité de direction actuel et le personnel ERM. Monsieur le Conseiller d'Etat Vassilis

Venizelos nous a apporté un message enthousiasmant du Gouvernement vaudois. Le repas copieux du traiteur Fuchs a ravi les papilles et estomacs des convives. Nous espérons que chacune et chacun a passé un agréable moment lors de cette soirée conviviale.

Le samedi 17 juin, la journée portes ouvertes a rencontré un large succès, au-delà de nos espérances, avec plus de 200 visiteurs. Cette journée a permis de faire découvrir les activités de l'ERM avec des visites guidées qui se sont enchaînées à un rythme soutenu. Des stands exposaient également les aspects relatifs au réseau de collecteurs de l'ERM, ainsi que le projet de renouvellement de la STEP. Deux foodtrucks, un brin dépassés par l'affluence, ont servi pizzas, crêpes et glaces. Et enfin les visiteurs ont pu s'essayer à l'art du graffiti sur un bassin de la STEP, désormais orné d'un « 50 ans ERM », ceci avec l'accompagnement d'un graffeur professionnel. Le public s'est montré très intéressé et ravi de l'accueil, comme en témoignent les nombreux messages de remerciements que nous avons reçus.

Le Comité de direction salue l'important travail d'organisation des collaborateurs de l'ERM et les remercie pour leur enthousiasme à faire découvrir les activités de notre association. Nous remercions également les Communes membres qui ont fourni chacune un drapeau et un carton de vin blanc pour la soirée officielle. Cette diversité vinicole a été fortement appréciée par les convives. Pour information, les surplus de vin des Communes seront servis lors des apéros des séances du Conseil intercommunal et ceci dès ce soir. Les drapeaux vous seront également rendus ce soir. Un merci particulier enfin à la Commune de Préverenges pour la mise à disposition des tables et à la Commune de Morges pour le prêt des arbres pour la décoration.

M. Jean-Jacques AUBERT lit une communication relative à la communication sur le projet de renouvellement de la STEP :

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Comme annoncé lors de la séance du Conseil intercommunal du 25 mai dernier, la mise à l'enquête du projet de renouvellement de la STEP est prévue pour fin août de cette année. Le Comité de direction souhaite vous informer sur les actions entreprises en matière de communication en vue de cette mise à l'enquête, comme prévu dans le cadre du préavis n° 07/2022.

En premier lieu, le bureau Plates-Bandes Communication a été mandaté et a développé un concept de communication global, basé notamment sur les adaptations apportées au projet depuis l'enquête de 2019. Des dépliants comprenant des illustrations et des informations sur le projet et sur la fête du 50^{ème} anniversaire ont été élaborés et ont été distribués dans les 26'000 ménages du périmètre de l'ERM.

Une soirée d'information publique a eu lieu le 31 mai à la salle du Casino à Morges. Elle a rassemblé environ 50 personnes intéressées par le renouvellement de la STEP. Lors de cette soirée, le projet a été présenté dans ses grandes lignes, puis les participants ont eu l'occasion de discuter avec le Comité de direction, les mandataires et le personnel ERM autour des panneaux informatifs que vous avez pu découvrir lors de la dernière séance du Conseil.

Un communiqué de presse a été diffusé le 26 mai. Il a été repris par le journal La Côte le 31 mai et par le Journal de Morges le 2 juin, ainsi que dans les informations des radios RTS et LFM le 26 mai.

La journée portes ouvertes du 50^{ème} anniversaire faisait également partie du concept de communication dans le sens où la population était invitée à découvrir la STEP actuelle, ainsi que le projet de la future STEP.

En conclusion, le concept de communication a permis de diffuser l'information et les enjeux du projet à un large public, sur la base d'outils convaincants tels que les dépliants et les panneaux. Un tel accompagnement en communication est aujourd'hui nécessaire dans le cadre de projets de grande envergure. Les habitants du périmètre de l'ERM et les riverains bénéficient ainsi des informations nécessaires en vue de la mise à l'enquête.

Le Président demande si quelqu'un a des questions, ce n'est pas le cas.

8. Questions, vœux et divers

M. Charles-Henri de LUZE, délégué de Chigny, explique que le quartier de l'Eglantine est longé par le chemin de la Mottaz qui est en travaux de pose de canalisations, avec plusieurs tentatives. Lors du Conseil général, il a été demandé à M. Charles-Henri de LUZE de poser deux questions : quand ces travaux prendront-ils fin ? Vu qu'il y a eu deux ou trois tentatives dans ces travaux, qui prendra en charge les frais et d'où vient l'erreur ? M. Charles-Henri de LUZE serait heureux d'apporter ces deux réponses aux Chignacs.

Le Président demande au CODIR s'il souhaite répondre ce soir.

M. Jonathan LÜTHI répond que le 1^{er} préavis concernait le collecteur des eaux usées de l'Eglantines et que le 2^{ème} préavis était venu un peu tôt car encore en cours d'étude. La rallonge votée par le Conseil est trop courte, il y aura un 3^{ème} préavis. Si le projet n'a pas fonctionné, c'est pour des raisons géologiques, le terrain est très mauvais. Il y aura davantage d'explication.

M. Charles-Henri de LUZE, délégué de Chigny, se dit satisfait de la réponse et qu'il parlera en tête à tête ultérieurement.

La parole n'est plus demandée. Le Président informe que la prochaine séance se tiendra à Echandens le 27 septembre 2023, salle des Uttins. Il souhaite à chacun un bel été et lève la séance à 20h.35.

Le Président :

La Secrétaire :

Christian FRANCO

Monique ROBIN